

8) Nom des parents

Mère: F NYIRABASESA Thérèse
Père: F. NTIRUHONGERWA Thadde

9) État civil: Marié

Nom de l'époux(se): GATARAYIHA Charlotte
Nombre d'enfants: 4

0100537

10) Langue(s) parlée(s) et comprise(s): Kinyarwanda, Français et Anglais.

11) Langue(s) écrite(s) et lue(s): Kinyarwanda, Français et Anglais

12) Résidence extérieure au Rwanda dans le passé

Période: 17 Juillet à ce jour
Lieu: ex-Zaire, Kenya, Belgique
Raison: Etudes et Réfugié
Remarques:

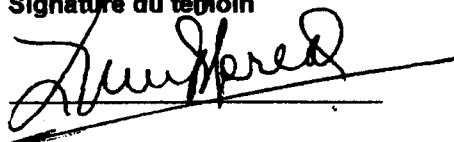
13) Membre d'une association sociale ou d'un parti politique:

Nom: /
Fonction: /
Période: /
Remarques:

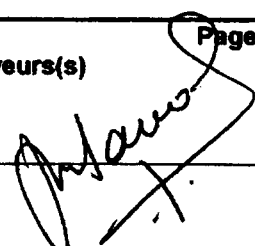
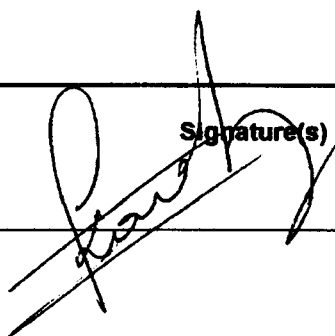
14) Nom et adresse d'un ami, d'un parent ou d'une connaissance

Nom: NZABONA Marcel
Adresse: Serbostraat 4/12 9200 Dendermonde tél. 052-20 28 92
Relation: Beau-frère.

DATE: 20 Fev 99
Signature du témoin



Signature(s) de(s) intervieweurs(s)



Page 2

C'est ma première rencontre avec des enquêteurs du TPIR. Cependant, j'ai déjà été contacté par les avocats de BAGOSORA et de NTABAKUZE.

I- Curriculum Vitae:

NO100538

- 1978: Fin d'étude à l'ESM
- 1978-1980: Instructeur au Centre d'Instruction Gako
- 1980-1982: Instructeur à l'ESM
- 1982-1985: Commandant d'une Compagnie Para Commando à Kanombe avec le Colonel MAYUYA.
- 1985-1986: Cours candidat Major en Belgique.
- 1986-1987: Retour au Bataillon Para Commando.
- 1987-1988: Ecole de Guerre en Belgique
- 1988-1992: Commandant de la Police Militaire aux Camp Muhima et Kami.
- 1992-1993: Officier S3 chargé des Opérations à Byumba.
- 1993-1994: Commandant 1er Bataillon Muvumba OPS-Ruhengeri.

II- Période d'avant le 6 Avril 1994:

J'avais été remplacé à la Police Militaire (PM) en Décembre 1992 par le Major Joel BARARWEREKANA qui a commandé ce bataillon jusqu'en Avril 1994.

Après la PM, j'ai été affecté comme S3 à l'OPS- Byumba pendant qu'elle était sous le commandement du Colonel Gratien KABILIGI. Avant que je ne quitte Byumba, KABILIGI fut remplacé par le Colonel BAHUFITE, pour avoir eu dit raison de santé. De Byumba, j'ai été nommé Commandant du 1er Bataillon Muvumba sur la ligne de front à Ruhengeri jusqu'au 6 Avril 1994. L'OPS Ruhengeri était sous le commandement de BIZIMUNGU Augustin.

1-Formation des miliciens:

Je n'ai eu connaissance de la formation militaire des Interahamwe qu'à travers mes lectures après la guerre. A ma connaissance, il n'y avait pas d'autre formation militaire de jeunes en dehors des Centres d'Instruction officiels. Je n'ai jamais su que des jeunes avaient été formés par le Commandement Opérationnel de Ruhengeri ni avant, ni pendant la guerre de 1994. Par contre, je me souviens du débat sur la Défense Civile.

2-La Défense civile:

Pendant que j'étais Commandant du Bataillon de la Police Militaire, j'ai assisté à une réunion qui s'est tenue à l'Ecole Supérieure Militaire à Kigali. Au cours de cette réunion à laquelle avaient pris part les Offiers de l'Etat Major, mes homologues Commandants d'Unité et de Secteur. Le problème de la Défense civile avait été évoqué.

DATE: 26 Jan 99
Signature du témoin

Signature(s) de(s) intervieweurs(s)

Page 3

La rencontre avait été présidée par le Ministre de la Défense James GASANA. Je n'avais pas assisté à toutes les réunions qui suivirent sur la Défense Civile, mais toujours est-il que les Autorités Civiles et Militaires avaient accepté l'idée selon laquelle, dans les Communes situées sur le front, des rondes seraient organisées par les civils armés sous la responsabilité des Bourgmestres, avec la mission de détecter les infiltrés et les neutraliser. Je n'ai pas eu connaissance de la mise en application de la Défense Civile avant le 6 Avril 1994.

Les civils armés que l'on retrouvait sur les barrières après le 6 Avril opéraient certainement dans le cadre de la défense civile. Je le dis parce que je n'ai jamais été associé à une quelconque rencontre où une décision a été prise concernant la défense civile. Cependant lorsque j'ai vu pour la première fois des civils en armes sur les barrières, il m'a été dit lors d'une réunion d'Etat Major que ces civils armés appartenaient à la défense civile et étaient gérés par les autorités civiles. L'exemple de RENZAHU qui aurait démantelé quelques barrières dans la ville de Kigali avait été cité. RENZAHU a en effet fait sur radio Rwanda une déclaration qui allait dans ce sens et qui demandait à ceux qui n'étaient pas concernés par la guerre ou le maintien de l'ordre à Kigali de mettre fin à leurs activités qui portent préjudice à l'ordre public. Cette déclaration a eu lieu entre le 10 et le 19 Avril 1994.

3-La distribution des armes:

Je n'ai jamais été témoin de la distribution d'armes à des civils, même à ceux qui étaient dans les communes situées sur la ligne de front. Je ne l'ai vu ni à Byumba ni à Ruhengeri. Cependant à Ruhengeri, je voyais les Bourgmestres des communes dites de front venir rencontrer le Commandant de Secteur le Colonel BIZIMUNGU ou le S3, le Lt-Colonel BIVUGABAGABO de l'OPS-Ruhengeri.

4-La définition de l'ennemi:

En 1992, une réunion dirigée par le Président HABYARIMANA avait soulevé le problème de la définition de l'ennemi, et des moyens de le combattre. Je souligne que cela faisait deux années que nous étions en guerre et aucune stratégie n'avait été trouvée par le commandement pour y faire face. Deux tendances s'étaient dégagées sur la définition de l'ennemi;

- une définition restreinte limitée à la tactique militaire, qui voyait l'ennemi comme n'étant que les troupes du FPR.

- une définition plus large englobant les aspects de la stratégie globale, qui prend en compte, les autres aspects dont l'aspect économique, politique...

Et puisque la guerre était totale, des réponses à plusieurs interrogations devaient conduire à une définition plus ouverte.

Où le FPR recrute ses hommes? Quels sont ses alliés...?

Le Président a alors dit que notre armée regorge d'éminents cadres qui pouvaient nous proposer un document de travail sur l'ennemi. Il décida de la mise en place d'une commission dont la direction fut confiée au Colonel BAGOSORA.

DATE: 20 fev 99
Signature du témoin

Signature(s) de(s) intervieweurs(s)

Page 4

Je ne me souviens pas de tous les membres de cette commission, mais je suis certain que CYIZA et GATSINZI, qui aujourd'hui sont avec le FPR, en faisaient partie. CYIZA en était d'ailleurs le rapporteur. Par ailleurs, comme cela semblait être une affaire de G2, je pense que les officiers occupant ces postes dans l'Armée et au sein de la Gendarmerie en étaient membres. Je veux nommer, le Colonel Anatole NSENGIYUMVA et le Major KARANGWA.

La Commission avait été mise en place en 1992, pendant que SEREBUGA était Chef d'Etat Major des FAR. Mais c'est NSABIMANA, lorsqu'il remplaça SEREBUGA comme Chef d'Etat Major, qui adressa une synthèse du texte original à toutes les unités de l'armée dans un document classifié. Un paragraphe en recommandait la diffusion aux hommes. K0100540

Pour ce qui me concerne, j'ai réuni mes Officiers à qui j'ai remis le document à lire, puis je l'ai commenté par la suite. Le document parlait de l'ennemi principal, c'est à dire le FPR, et de ses alliés. Il identifiait dans quel milieu l'ennemi recrutait. Il est vrai que le document faisait allusion aux tutsi et aux hommes mariés aux femmes tutsi. Dans le contexte rwandais de l'époque, il ne me paraissait pas scandaleux de dire que l'ennemi s'appuyait sur le milieu tutsi. Mais ce document s'est immédiatement retrouvé dans les mains du FPR. Pour ma part, je ne trouve pas ce document ethnique ou ethnicisant. Je pense que les auteurs s'étaient plutôt inspirés des définitions accadémiques de l'ennemi, et des moyens à mettre en oeuvre pour le contrer.

5-Les listes:

Pendant les périodes que j'ai passées au commandement des unités engagées sur le front face au FPR, je n'ai pas suivi l'évolution socio-politique dans le reste du pays parce que j'avais d'autres tâches prioritaires. Cependant, dans leurs querelles, les partis politiques s'accusaient mutuellement d'avoir établi des listes. C'est ainsi qu'étaient évoquées des listes de personnes ayant appartenu aux escadrons de la mort établies par l'opposition et celles des complices du FPR par le MRND. Ces listes circulaient dans la presse libre de l'époque.

6-Problèmes ethniques au sein de l'Armée:

Il n'y avait pas de problème ethnique dans l'armée parce que les officiers tutsi étaient peu nombreux. Les rares officiers tutsi n'avaient cependant pas de problème particulier à ma connaissance.

7-Problèmes régionalistes:

Les dernières années avant le début de la guerre, il y avait au sein de l'armée un déséquilibre voyant surtout s'agissant des officiers subalternes. En effet, un grand nombre d'officiers venaient du nord du pays, Gisenyi, Ruhengeri et Byumba et les officiers originaires du sud étaient moins nombreux que ceux du nord. Mais ils occupaient des places de choix dans l'armée. Je peux vous citer les exemples de NDINDILYIMANA et de GATSINZI.

DATE: 20 fev 99
Signature du témoin

Signature(s) de(s) intervieweurs(s)

Page 5

Le premier fut ministre pendant plus de dix ans et le second G3 pendant longtemps à l'Etat Major des FAR.

Mais c'est seulement avec l'avènement du multipartisme que ce déséquilibre a été publiquement évoqué et exploité par les hommes politiques et le FPR pour se trouver des alliés.

8-La chaîne de commandement au sein de l'Armée:

100541

Au sommet de la hiérarchie se trouve le Ministre de la Défense qui avait sous son autorité deux Chefs d'Etat Major: un Chef d'Etat Major de l'Armée, et un Chef d'Etat Major de la Gendarmerie. Chacun de ces derniers était assisté par quatre Officiers de Bureau, à savoir G1(Personnel), G2(Renseignement), G3(Opérations) et G4(Logistique).

Jusqu'en 1991, cette situation ne posait pas de problème parce que HABYARIMANA était à la fois Ministre de la Défense, Chef d'Etat Major de l'Armée et Chef d'Etat Major de la Gendarmerie.

A partir du moment où ces postes furent attribués à des personnes différentes, il y a eu un problème de "management". La meilleure formule dans ce cas aurait été à mon avis d'avoir un Etat Major Général.

L'Etat Major de l'Armée avait sous son commandement tous les Secteurs Opérationnels, les Unités de la réserve générale et les Unités d'Appui.

Certaines unités avaient une double relation de subordination. Ainsi les unités de Gendarmerie dans un Secteur Opérationnel dépendaient sur le plan opérationnel du Commandant OPS, tout en gardant leur mission spécifique de police judiciaire. Il en était de même de la Garde Présidentielle qui sur le plan opérationnel pouvait dépendre du Commandant OPS-Kigali tout en dépendant de la Présidence pour les missions spécifiques de sécurité du Président de la République.

9- Les Accords de Paix d'Arusha:

Selon moi les Accords de Paix d'Arusha étaient difficilement applicables puisqu'il avait été imposé à la partie gouvernementale des conditions favorables au FPR, aussi bien pour le partage du pouvoir, que pour la formation d'une nouvelle armée. Le plus grave était que l'avis de la majorité des acteurs (politiques et militaires), qui devaient appliquer ces Accords n'avait pas été pris en compte.

III A partir du 6 Avril 1994:

Le 6 Avril 1994:

J'étais à Ruhengeri avec mon Bataillon, Muvumba dont les effectifs étaient repartis dans les Camps de la ville. Dans la nuit du 6 au 7 Avril 1994, il m'a été rapporté que Radio Rwanda avait annoncé la mort du Président HABYARIMANA. Nous avons reçu avant minuit, un télégramme de l'OPS-Ruhengeri, confirmant l'évènement.

Ce télégramme envoyé par l'Etat Major de l'OPS, relayait l'information de manière brute, en

DATE: 20 fév 99
Signature du témoin

Signature(s) de(s) intervieweurs(s)

Page 6

disant que le Chef de l'Etat de retour de Tanzanie avait trouvé la mort avec sa suite dans un accident d'avion. Il ne s'est rien passé au cours de la nuit.

K0100542

Le 7 Avril 1994:

Le Commandement du Secteur a convoqué à une réunion les Commandants des 5 Bataillons qui composaient l'OPS-Ruhengeri.

- Muvumba
- 63ème Bataillon, Major TURIKUNKIKO
- 32ème Bataillon, dont je ne me souviens plus du nom du Commandant.
- 73ème Bataillon, commandé par le Cne HASENGINEZA
- Bataillon Commando Ruhenger, dirigé par le Major BIZABARIMANA

La convocation à cette réunion nous a été transmise par radio, sans message officiel. La réunion a été dirigée par le S3 le Lt. Col BIVUGABAGABO Marcel ou le S4, le Major NGIRA. Je ne me souviens pas des Commandants de Bataillon présents à cette réunion. Nous avons reçu instruction de garder les troupes en alerte et de maintenir la discipline dans les rangs en attendant d'autres instructions. Nous avons aussi été informés de la nomination de Marcel GATSINZI en qualité de Chef d'Etat Major ad-intérim des FAR. La réunion a duré une trentaine de minutes.

Le 8 Avril, nous avons commencé à observer les premiers mouvements du FPR en face de nos positions. J'ai alors envoyé une Compagnie à Kinigi parce que nous avons appris que l'ennemi avait commencé à descendre dans la zone tampon.

Dans la matinée, je me suis personnellement rendu à Kinigi où j'ai constaté que les populations fuyaient devant l'avancée du FPR.

La nuit du même jour, Paul KAGAME a fait une déclaration sur Radio Muhabura pour annoncer la reprise totale de la guerre.

Le 9 Avril, le Commandant OPS-Ruhengeri a reçu instruction de l'Etat Major d'envoyer un bataillon en renfort à Kigali où les combats s'intensifiaient parce que les éléments du FPR étaient sortis de leur cantonnement du CND. Mon bataillon a été désigné pour cette mission.

Le 10 Avril:

Je pense que c'est le 10 Avril que j'ai quitté Ruhengeri avec mon Bataillon en camions et bus pour rejoindre Kigali. Nous avons emprunté la voie principale Ruhengeri- Kigali, et nous avons atteint la capitale le même jour.

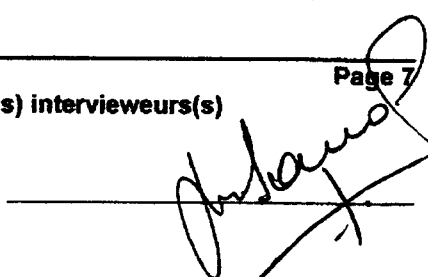
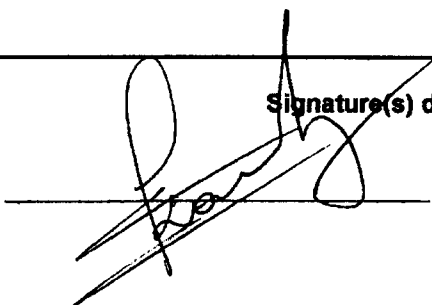
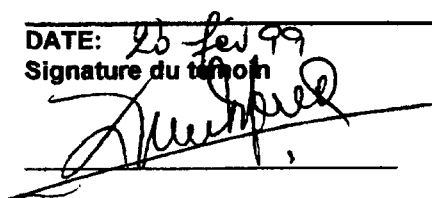
Bien que nous étions en guerre, entre Ruhengeri et Kigali, la situation m'a paru normale sur le trajet. Il n'y avait pas d'autres barrages en dehors des barrages militaires qui existaient avant la reprise des hostilités. Ces barrages étaient situés à Kivuruga, Rulindo et Shyorongi.

A l'entrée de la ville, j'ai été frappé par la présence d'un barrage à Muhima tout près de

DATE: 25 fev 99
Signature du témoin

Signature(s) de(s) intervieweurs(s)

Page 7



l'immeuble Félicien KABUGA. Je me suis arrêté à ce barrage où il y avait un attroupement à côté duquel se trouvaient deux cadavres d'hommes. Ceux qui tenaient ce barrage n'étaient pas des militaires. Ils étaient armés de machettes et de gourdins. Celui qui parassait être le Chef m'a dit qu'il s'occupait avec ses camarades de l'auto défense civile de leur quartier, et qu'ils avaient appréhendé des infiltrés qu'ils ont tués. Un autre barrage militaire se trouvait à hauteur de la Présidence à Kiyovu. Les barrages situés sur le plateau de Kiyovu étaient tenus par la Garde Présentielle, le Bataillon de Reconnaissance et la Gendarmerie correspondant aux points de garde de ces unités.

K0100543

A mon arrivée ce jour à l'Etat Major, je m'étais présenté au Colonel GATSINZI qui était dans la Salle des Opérations. Y étaient aussi présents:

- le G1 MURASAMONGO,
- le G2 dont je ne me souviens plus.
- le G3 qui devrait être le Colonel RWABALINDA.

J'ai appris par la suite que KABILIGI était à cette date en mission en Egypte. Il y avait beaucoup d'autres officiers dans la salle.

Lors de la réunion d'Etat Major tenue le même jour dans la salle des opérations de l'Etat Major, et à laquelle j'ai participé, j'ai fait cas des cadavres que j'avais vus sur le barrage situé près de l'immeuble Félicien KABUGA à l'entrée de la ville de Kigali. Je ne me souviens plus de l'officier qui m'a répondu, mais, il m'avait dit que cela était du ressort du Préfet de Kigali et qu'il en serait informé pour prendre les dispositions nécessaires.

Il m'a été assigné au cours de cette réunion, la mission de déployer une Compagnie à chacun des points suivants:

- Mont Jali,
- Mont Rebero
- Station terrienne.

Le même jour, j'ai donné ordre à mes Compagnies d'occuper les dites positions de la manière suivante:

- Mont Jali: une Compagnie commandée par le Lt. KANIMBA Osée
- Mont Rebero: une Compagnie commandée par Lt. Jean Marc NDAHIMANA
- Station terrienne à Nyanza: Une Compagnie commandée par le Lt. HAGUMA Claudien.

Mon Bataillon comptant 4 compagnies, une d'elles avait été dissoute pour renforcer les trois autres.

La Compagnie désignée pour Nyanza s'est déployée sans difficulté, mais les deux autres ont rencontré des problèmes. Je fus alors contraint d'envoyer en renfort au Mont Rebero, la compagnie destinée au Mont Jali, après sa remise en condition, suite à sa dispersion par l'ennemi.

A compter de ce jour, je travaillais sous les ordres du Col MUBERUKA qui commandait l'OPS-Kigali ville, et qui recevait directement ses instructions de l'Etat Major.

DATE: 10 fev 99
Signature du témoin

Signature(s) de(s) intervieweurs(s)

Page 8

Mon Poste de Commandement (PC) se trouvait à l'Ecole Primaire du Camp Kigali. Je rencontrais quotidiennement le Col. MUBERUKA avec les autres Commandants de Bataillon de l'OPS-Kigali. Au cours de certaines de ces rencontres, des officiers ont évoqué des cas de débordements de civils et de certains militaires qui pillaient et tuaient des civils.

Le Major MPIRANYA n'assistait pas à ces réunions. Mais le Commandant du Bataillon de Reconnaissance, le Major NZUWONEMEYE y prenait part. Je pense aussi avoir vu le Major NTABAKUZE au moins une fois à ces réunions. Le Lt.Col NZAPFAKUMUNSI, Commandant du Camp de Gendarmerie de Kacyru aussi assistait à ces réunions avant qu'il ne soit cloué chez lui par les combats. Autour du 15 Avril, j'ai effectué une patrouille avec le Colonel MUBERUKA. Nous sommes partis du Camp Kigali, en passant par l'ESM, les Milles Collines, l'Hôtel Kiyovu, Lycée Rugunga, Cercle Sportif et retour par le même itinéraire. C'était dans la journée vers 13 heures.

Sur notre itinéraire sur le plateau de Kiyovu, nous avons rencontré des barrages militaires aux points suivants:

- MINADEF, tenu par des gendarmes,
- Au niveau de la Résidence du président, tenu par la Garde Présidentielle
- Au niveau de Rugunga, sur la bifurcation du Cercle Sportif, un barrage tenu par des civils.

Au moment de notre passage sur ces différents barrages, la situation était calme. Je n'ai remarqué aucune activité. Cependant, on pouvait voir des traces de barrages mobiles, constituées par des troncs d'arbres ou des pierres.

Les trois barrages que nous avons franchis, s'ouvraient immédiatement dès que les occupants s'apercevaient que nous étions des officiers des FAR.

Il n'y a pas eu d'assaut contre la Station Terrienne de Nyanza. Mes hommes sont restés sur cette position jusqu'à la chute de Kanombe. Le Lt. NABAGIZE Benjamin, S3 de mon Bataillon assurait la liaison avec les unités sur le terrain. Il venait me rendre régulièrement compte des événements.

A la date du déploiement de mes hommes à la Station Terrienne le 10 Avril, les unités proches de leur position étaient les suivantes:

- Les éléments FAR à l'Aéroport appartenant au Bataillon LAA.
- Le Bataillon Para Commando à Remera
- La gendarmerie à Kicukiro.

Ma mission n'a jamais changé, et à ma connaissance, la situation sur le terrain évolua rapidement avec la perte de positions face au FPR.

Je n'ai appris les massacres des réfugiés de l'ETO à Nyanza qu'après la guerre à travers mes

DATE: 20 Jan 99
Signature du témoin

Signature(s) de(s) intervieweur(s)

Page 9

lectures. Mes éléments qui étaient à la Station Terrienne ne m'en ont pas parlé. Je ne pense pas que mes éléments aient pris part à ces massacres.

K0100545

Le 19 Avril, j'ai été blessé à Rebero et transporté au Centre Hospitalier de Kigali (CHK) sur lequel quelques bombes étaient déjà tombées. Il n'y avait presque plus de cadres à cette époque dans ce hôpital. J'ai vu seulement un médecin et une infirmière, pendant qu'il y avait beaucoup de blessés militaires.

Avant le 6 Avril, il y avait une unité de la Compagnie QG qui s'occupait des malades au CHK. J'ignore si une structure de sécurité avait été placée au CHK, par la suite.

Après ma guérison, j'ai rejoint Gitarama avec mon Bataillon autour du 20 Mai 1994.

De Kigali, nous avons pris la direction de l'Akanyaru pour aller stopper la progression de l'ennemi. J'ai reçu mes ordres de l'Etat Major FAR. Le Commandement OPS Gitarama n'était pas encore créé. Le Colonel NDENGEHINKA assurait le commandement de l'OPS Butare qui englobait Gitarama. C'est par la suite que l'OPS Gitarama a été créé et confié à BAHUFITE. Je suis donc tombé sous le commandement de ce dernier par la suite.

De Kigali nous sommes allés à Kamonyi, Mugina, et Ntongwe où j'ai rencontré une unité de gendarmerie qui m'informa qu'elle était la dernière unité avant le contact avec l'ennemi. Nous avons fait ce trajet en une journée.

A Ntongwe nous avons été attaqués par le FPR. Je me suis alors replié successivement sur Mugina, Kamonyi, Taba Kayenzi Nyakabanda et Gisenyi. Mais le 4 Juillet, date de la chute de Kigali, nous étions à Taba.

IV - Divers:

1-BAGOSORA:

Ma dernière rencontre avec le Colonel BAGOSORA remonte à Janvier 1994, au banquet offert à l'occasion de la clôture du Séminaire qu'avaient organisé les Américains avec les FAR et le FPR. Je ne l'ai revu qu'en Juillet 1994 à Goma au Zaïre.

2-KABILIGI:

Durant ces événements, je n'ai rencontré KABILIGI qu'une seule fois. Il était d'ailleurs en civil et venait de rejoindre Kigali. Je n'ai jamais reçu d'ordre venant directement de lui. Les ordres passaient par MUBERUKA.

3-Les recrutements dans la Garde Présidentielle:

La Garde Présidentielle recrutait ses hommes au sein de toutes les unités de l'armée. Cependant, à ses débuts, ses officiers étaient plus recrutés au sein de la Police Militaire. Cette situation s'explique par la genèse de la création de la Garde Présidentielle. Du temps du Président KAYIBANDA, sa sécurité était assurée par la Police Militaire.

DATE: 20 Jan 99
Signature du témoin

Signature(s) de(s) intervieweurs(s)

Page 10

Cette mission a été ensuite confiée à une unité qui prendra le nom de Garde Présidentielle et évoluera pour devenir une Compagnie, puis un Bataillon.

Les éléments de la GP venaient majoritairement du nord. Il faut aussi préciser que la gendarmerie a fourni le plus de cadres à la GP. Je peux citer les exemples de MPIRANYIA, NKUNDIYE, BAGARAGAZA et SIMBIKANGWA qui étaient des anciens gendarmes.

4-Les Unités d'élite de l'Armée Rwandaise:

K0100546

Les unités d'élite de l'Armée rwandaise étaient à mon avis:

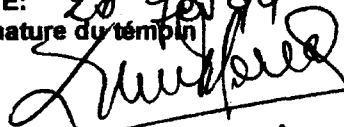
- Le Bataillon de la Police Militaire
- Le Bataillon Para Commando de Kanombe,
- Le Bataillon de Reconnaissance et
- Le Bataillon de la Garde Présidentielle

LA PRÉSENTE DÉCLARATION CONTIENT 11 PAGES.

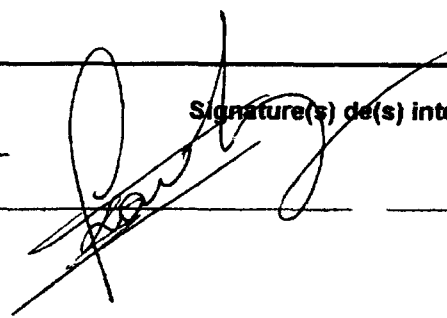
DATE:

20 fev 99

Signature du témoin



Signature(s) de(s) intervieweurs(s)



Page 11

